

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 28 (1890)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Boutades  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-191496>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

main que M. Trellat lui tendait, et, oppressé, la gorge serrée, il descendit comme dans un rêve.

Au rez-de-chaussée, il trouva les deux jeunes filles qui l'attendaient; cela adoucit sa blessure en lui rendant espoir et courage; il prit les mains d'Eugénie, les porta à ses lèvres et d'un accent passionné:

— Ma chère bien-aimée, voulez-vous avoir confiance en mon amour et y répondre, j'aurai la force de surmonter tous les obstacles!

— Mon bon Adrien, répliqua-t-elle avec calme, restons fidèles amis d'enfance, mais ne songeons plus au mariage: la triste situation de votre famille doit seule vous préoccuper... Adieu! Non... au revoir!

D'un pas léger elle remonta au salon.

Il y a, dit-on, l'amour coup de foudre, on se voit, on s'éprend avec la rapidité de l'éclair, et cette affection, véritable commotion électrique, dure toute la vie. Ici ce fut le contraire: l'amour d'Adrien fut tué comme par un éclat de tonnerre.

Il remercia Laura de sa sympathie, car il vit qu'elle souffrait de sa déception, et il quitta cette demeure en jurant de ne plus en franchir le seuil.

Son cœur, plein de rancune, débordait d'amertume: tout son orgueil, toute sa joie, avaient sombré.

Avoir travaillé nuit et jour en pensant à l'heure bénie où il viendrait apprendre à cette ingrate famille que le succès avait dépassé son attente... et être ainsi reçu! La rougeur lui montait au front.

Décidément la pierre de touche de l'humanité est la fortune, se disait-il, en prenant le chemin de Vincennes.

En entrant chez son aïeul, vieil avare qui avait le cœur fondu avec du bronze de billon, il trouva la concierge effarée qui faisait des sinapismes, pendant que son mari allait chercher un médecin.

— Venez vite, monsieur Adrien, votre grand-père se meurt!

En effet, le vieillard était dans les convulsions de l'agonie, à cette heure suprême où rien de ce qui existe n'intéresse plus, où l'âme semble avoir déjà disparu.

Adrien et le docteur mirent tout en œuvre pour ranimer le mourant, ce fut en vain; trois heures plus tard, sa fille et son gendre arrivaient juste comme il exhalait le dernier soupir.

Cette mort inattendue les faisait trois fois millionnaires.

(*A suivre.*)

**Flanelles.** — L'épidémie qui règne actuellement exige, pour tous, des précautions hygiéniques et des vêtements chauds. Les chemises et camisoles de flanelle étant indispensables à nombre de gens, nous croyons être agréable à nos lectrices en leur indiquant une recette aussi simple que bonne, pour le lavage des flanelles:

On délaie deux ou trois cuillerées de farine dans deux litres d'eau de savon légère; on la fait bouillir de façon que la farine ne fasse pas de grumeaux; on jette la moitié de cette colle bouillante sur la flanelle à nettoyer; on la frotte ensuite comme dans un savonnage ordinaire, puis on la passe à l'eau froide et on recommence avec le restant de

la colle; on la lave enfin dans plusieurs eaux et on la fait sécher à l'ombre, dans un courant d'air, si possible.

**Soupe béarnaise.** — Faites griller des tranches de pain très minces; saupoudrez, toutes chaudes, de sucre en poudre; garnissez-en la soupière, et versez par dessus du lait qui vient de bouillir et que vous avez lié, après un instant de refroidissement, avec plusieurs jaunes d'œufs.

**THÉÂTRE.** — M. Albert Chartier, directeur des « Tournées artistiques et parisien » nous annonce, pour lundi 27 janvier, une représentation de deux pièces à grand succès: *Les surprises du divorce* et *l'Abbé Constantin*. Les artistes de sa troupe appartiennent tous aux principaux théâtres de Paris; il suffit de citer M<sup>es</sup> Rolland et Dalby de l'Ambigu, Mlle Charpentier des Variétés, MM. Charly de la Gaité, Enogat du Gymnase, Brelet de la Porte-St-Martin, etc. Nous pouvons donc espérer sur une interprétation de premier ordre, dont un nombreux public ne manquera pas de profiter. — Demain, dimanche, *Les Crochets du père Martin*, drame en 3 actes, et le *Tailleur pour Dames*, comédie-vaudeville, par la troupe de M. G. Caron.

**Réponse au problème de samedi:** Il y avait 80 dragées dans le sac, et les enfants, au nombre de 4 ont eu chacun 20 dragées. — Ont répondu juste: MM. Penseyres, Orange, Henrioud frères, Perrenoud, Lehmann, Duparc, Poncet, Genève; Ogiz, Orbe; Lavanchy, Vevey; Fouvy, Echallens; Salle de lecture, Chexbres; Rosat, Neuchâtel; Dufour, Brent; Séligmann, Echallens; Gerber, Lutry; Charmey, Avenches; Dupont, Sales; Robert, Chaux-de-Fonds; Isabel, Eisins; Girardin, Cernier; Tripod, Aubonne; Cercle, Sugiez; Bonvalet, La Rusille; Terrin, Granges-Marnand; Amaudruz, Ney, E. Gross, Häuserman, Borel, Lausanne; Rossier-Richard, Vevey; Bastian, Forel; Mansueti, Winterthour; Poras, Prévonloup; Tinembart, Bevaix; Salle de lecture, Lutry; Chexbres, Montreux; Ruchonnet, Vernex; Bourdilloud, Estavayer; Matthey, Echallens; Juat, Veytaux; Porchet, Tour-de-Peilz; Mamin, Montreux. — La prime est échue à la Salle de lecture, à Chexbres.

### Charade

(proposé par M. J., à Territet.)

Chose vraiment surprenante,  
C'est que je suis une plante.  
Et que mon premier, mon dernier,  
Le sont comme mon entier.

**Prime :** Une brochure.

Lausanne, 17 janvier 1890.

Monsieur le rédacteur,

Permettez-moi, à titre de renseignement, de vous communiquer les quelques détails ci-dessous, qui me sont don-

nés par l'un des plus anciens voyageurs pour l'absinthe du Val-de-Travers.

Le docteur dont parle votre numéro du 11 courant, était un nommé Allamand, qui avait servi comme premier chirurgien dans les armées de Napoléon I<sup>e</sup>, et qui vint, après la déchéance du premier empire, s'établir à Couvet.

Quant à la première maison fondée dans le Val-de-Travers, pour la fabrication de l'absinthe, c'est la maison Dubied, père et fils.

A. R.

D'après une statistique récente, il est constaté qu'il est venu en France, pour visiter l'Exposition 1,500,000 étrangers. L'Angleterre seule en a fourni 500,000, et l'Amérique 115,000.

### Boutades.

Dans un restaurant, le garçon fait l'addition d'un client:

Pain, 25 centimes.

Vin, 2 francs.

Radis, 30 centimes.

Beurre... Monsieur a-t-il pris du beurre?

— Non, pas du beurre.

Et le garçon continue imperturbablement:

— Pas de beurre, 50 centimes.

— N'est-ce pas, maman, dit une petite fille à sa mère, que les soldats, c'est comme les petits enfants?

— Pourquoi cela?

— C'est que je les vois tous aux Champs-Elysées qui se font promener par des bonnes.

Un vieux soldat, voyageant en chemin de fer, dans un compartiment où se trouve une dame, tire tranquillement sa pipe de sa poche et l'allume. La dame fait un haut-le-corps de surprise et de répugnance.

— Ah ça! lui dit grossièrement le soldat, on ne fume donc pas dans votre régiment, madame.

— Dans mon régiment, c'est possible; mais dans ma compagnie, jamais!

Nous relevons cette charmante coquille dans une chronique financière:

« Les dividendes sont payés au *piège* de la Société. »

L'autre jour, la cuisinière de Mme B... sortait pour aller vider sa caisse de baisses. A ce moment survint un monsieur qui trouve madame dans le corridor et lui fait part d'une missive.

La cuisinière, toujours avide de tout voir et de tout entendre, dépose sa

## LE CONTEUR VAUDOIS

caisse sur le pâlier, rentre sous un prétexte quelconque et va et vient dans le corridor pour saisir quelques mots au passage.

Madame, qui s'aperçoit de cette indiscretion, lui dit d'un ton irrité :

— Julie, allez un peu voir dans votre caisse de balayures si j'y suis !

— Mère, je vais à Morges cet après-midi, faut-il prendre un morceau de viande ?

— Oh non, mon garçon, il reste là encore un morceau de veau, et un morceau de bœuf de la vache à Antoine, nous avons assez pour demain.

Un jeune négrier est parti de Valparaiso dès l'âge le plus tendre. Il s'est rendu à Paris où, grâce à son travail et à son intelligence, il est devenu riche.

Il ne néglige point ses parents qui sont restés au pays ; il leur écrit souvent et leur envoie de quoi vivre dans l'aisance.

Dernièrement, sa vieille mère lui répondait :

« Mon cher enfant, j'espère qu'au milieu de toutes tes prospérités, tu n'as pas renié notre origine, et que tu es resté nègre ! »

Un garçon perruquier a la manie de conter ses peines aux clients, tout en leur faisant la barbe.

— Enfin, disait-il l'autre jour à un brave homme qu'il tourmentait depuis plus de vingt minutes, mettez-vous à ma place... Qu'est-ce que vous feriez à un individu qui vous aurait fait une pareille chose ?...

Le client exaspéré :

— Je l'enverrais se faire raser par vous !

Un des amis de Rapineau, à qui celui-ci vient de lui refuser un service, lui reproche avec amertume de ne pas attacher son chien avec des saucisses

— J'en conviens, répond Rapineau, mais veuillez, je vous prie, me donner le nom et l'adresse d'une personne, d'une seule, qui se soit jamais livrée à cet exercice, et je verrai ensuite ce que j'aurai à faire !

Un étranger, assez simplement vêtu, s'adresse à un commissionnaire public :

— Pourriez-vous m'indiquer un restaurant à trente-deux sous, où je pourrais faire un bon dîner ?

Oui, monsieur, allez là-bas au bout de la rue à gauche.

— Merci ; maintenant pourriez-vous m'indiquer où je pourrais trouver les trente-deux sous ?

Glané dans une de nos feuilles d'an-

nonces : « On demande un enfant en pension, nourri à la bouteille avec de bons renseignements, etc. »

Un joli mot d'Emile Augier.

On causait d'un jeune écrivain, et naturellement on l'éreintait.

— Eh bien, vous avez tort, fit Augier ; moi, je l'aime assez ; il ne pose pas. Et c'est si rare quand on n'a pas de talent.

Dialogue entendu au passage :

— Où passes-tu le nouvel-an, cette année ?

— Je n'en sais rien encore, et toi ?

— Moi non plus.

— J'espère que nous nous y retrouverons.

Un pochard, qui a le nez comme un bouton de rose, comparait devant le magistrat.

— Comment, c'est encore vous ! Vous ne vous lasserez donc jamais de mener une vie pareille ?

— Oh ! que si, monsieur le juge, mais quand on a bu un coup de trop, ... vous savez ce que c'est.

Une dame rend visite à une de ses amies qui vient de perdre son mari. C'est le jour même de la cérémonie funèbre. On cause pendant un moment de choses indifférentes, puis remarquant l'air absorbé de la toute nouvelle veuve, la visiteuse de s'écrier soudain :

— Mais qu'avez-vous donc, ma chère, vous paraissiez triste ?

On parle d'un mariage qui doit se célébrer dans quelques jours :

— La jeune fille est charmante, mais le fiancé est terriblement laid.

— Pas si laid que ça. La veille du contrat de mariage, il lui a fait cadeau d'un titre de rente de quinze mille francs.

— Ah ! vous m'en direz tant, c'est le présent qui fait oublier le futur.

Un Genevois, voyageant pour une maison de mercerie, et qui visite nos petits magasins de la campagne, descend un soir à l'auberge d'un village du Jorat. Le lendemain matin, ne voyant aucun objet de toilette sur sa table de nuit, à demi-vêtu, il entr'ouvre la porte de sa chambre et crie à la servante :

— Mademoiselle, vous avez complètement oublié de me mettre une cuvette, un linge... J'aimerais assez me débarbouiller.

La fille, un peu ébahie, descend à la pinte, appelle son maître et lui dit à demi-voix :

— Y a ce mossieu étranger qui voudrait une cuvette avec de l'eau et un linge... Il paraît qu'il veut se laver.

— Qu'est-ce qu'il a besoin de ça au-

jour'd'hui, répond le patron ; ma femme n'est pas là, où veut-il que je ça prenne ?..

Et s'approchant de deux paysans qui buvaient le petit verre :

« Dites donc, y a bien ce gaillard de Genève qui a couché là-haut, qui demande une cuvette, un linge, de l'eau... Je suis sûr qu'il croit que c'est dimanche. »

Monsieur et madame veulent divorcer, ou du moins se séparer, pour cause d'incompatibilité d'humeur. En conséquence, ils ont été appelés en conciliation devant le président du tribunal. A peine assis, tous deux prennent la parole en même temps et se mettent à crier dans les oreilles du magistrat :

— Monsieur, c'est bien décidé, je ne veux plus vivre avec mon mari !

— Monsieur, c'est bien décidé, je ne peux plus vivre avec ma femme !

Le magistrat, quelque peu ahuri :

— Mais, alors, de quoi vous plaignez-vous ? Vous êtes parfaitement d'accord.

Un peintre en bâtiment badigeonne avec conviction la devanture d'une boulangerie qu'il orthographie ainsi : *boulangerie*. Passe un monsieur qui lui fait observer que le mot boulangerie exige un *a*.

— Mais attendez donc que ça soit sec pour parler, imbécile !

*Se faire tirer l'oreille.* — Cette expression s'explique par une ancienne coutume romaine.

Chez les Romains, quand il survenait quelque différend qui ne pouvait se terminer à l'amiable, le plaignant citait devant le préteur celui dont il croyait avoir à se plaindre, et quand ce dernier ne comparaissait pas dans les délais fixés, il sommait les témoins, s'il en avait, de venir déposer. Si ceux-ci refusaient, ce qui arrivait souvent, il était autorisé à les amener par l'oreille, et à la leur pincer fortement dans le cas où ils résisteraient. De là l'expression conservée, *se faire tirer l'oreille*, signifiant obéir contre son gré.

L. MONNET.

## ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes. Encasement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 12,50.—Canton de Fribourg à fr. 25.—Communes fribourgeoises 3 % différée fr. 49,50.—Canton de Genève 3 % à fr. 104.—Principauté de Serbie 3 % à fr. 83.—Bari, à fr. 72.—Barletta, à fr. 39,50.—Milan 1861, à fr. 39,50.—Venise, à fr. 24,25.

Ch. BORNAND, Success.de J. Guilloud,  
4, rue Pépinet, LAUSANNE

## VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.